



---

## 42ème session du Conseil des droits de l'homme

Point 4 de l'ordre du jour

### **Dialogue interactif avec la Commission d'enquête sur la situation des droits de l'homme en Syrie**

Genève, le 17 septembre 2019

#### **Déclaration de la Suisse**

---

Monsieur le Président,

La Suisse remercie la Commission pour son important travail d'enquête sur les violations de droit international des droits de l'homme et droit international humanitaire en Syrie, et pour ses recommandations.

Le conflit syrien, entré dans sa 8<sup>ème</sup> année, laisse 13 millions de déplacés qui se retrouvent souvent sans protection ni accès aux services de base. Dans le camp d'Al-Hol, par exemple, 70'000 personnes, principalement des femmes et des enfants, vivent dans des conditions déplorables. La Suisse s'inquiète de leur situation. Elle est aussi particulièrement alarmée par la situation au nord-ouest du pays dans la province d'Idlib, où plus de 650'000 personnes ont été déplacées ces derniers mois.

Mon pays appelle toutes les parties au conflit à cesser immédiatement les attaques contre les civils et les objets indispensables à la survie de la population civile, en particulier contre les missions médicales, leur transport et leur personnel. Elle salue ainsi la mise en place d'une Commission d'enquête interne par le Secrétaire général de l'ONU sur les incidents dans le nord-ouest syrien.

---

**Mission permanente de la Suisse auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève**  
**Permanent Mission of Switzerland to the United Nations Office and to the other International Organizations in Geneva**

Rue de Varembé 9-11, CP 194, 1211 Genève 20  
Tél. +41 (0)58 482 24 24, Fax +41 (0)58 482 24 37, [www.dfae.admin.ch/geneve](http://www.dfae.admin.ch/geneve)

Enfin, la Suisse loue les efforts de l'Envoyé spécial de l'ONU et encourage tous les acteurs à poursuivre la recherche d'une solution politique inclusive, seule garantie d'une paix durable en Syrie.

Madame, Messieurs les Experts,

**Comment pensez-vous coopérer avec la Commission d'enquête interne mise en place le 1<sup>er</sup> août par le Secrétaire général sur les incidents dans le nord-ouest syrien?**

**Comment la communauté internationale peut-elle redoubler d'efforts afin que la protection des civils en Syrie soit renforcée et les personnes détenues arbitrairement soient libérées ?**